

Les infos

Vendredi 12 Mai 2017



LE MIC MAC

Le PMAS (qui devait être musclé) n'a pas fini de livrer son lot de surprises. «*Nous n'avons plus l'habitude de faire des augmentations de capital réservées aux salariés*», «*plus aucun groupe du CAC 40 n'en fait*» ... avons-nous entendu pour expliquer l'usine à gaz mise en place entre le versement de l'intéressement-participation à chaque salarié et la possibilité d'entrer dans le fond E avec l'abondement. Certes, il existerait une possibilité, totale ou partielle, de sortir du dispositif au cas où. Mais en attendant, le système retenu contient quelques incertitudes et est d'une rare complexité. Sans parler de ceux qui sortant avant l'augmentation de capital se voient privés purement et simplement de cette possibilité.

P+i

L'accord triennal sur l'intéressement et la participation (P+i) est arrivé à échéance et doit être renouvelé avant fin juin. En 2014, 84% des salariés consultés par la CGT s'étaient opposés à la signature de ce dernier, qui n'était pas du tout conçu pour compenser la fin des PMAS annuels et l'extrême rigueur salariale voulue par la Direction. La négociation s'est ouverte le 28 avril et elle nous a permis de rappeler aussi les quelques points positifs actés dans cet accord, notamment la création d'un plancher de $\frac{3}{4}$ de PASS (l'intéressement se calcule sur la base d'environ 29.000 euros pour les salaires qui

sont en dessous). Bien que la Direction se félicite de l'augmentation de l'enveloppe d'une année sur l'autre entre 2015 et 2016, il ne faut pas oublier d'une part que cette comparaison porte sur un niveau historiquement bas et qu'elle reste en retrait sur l'évolution du résultat net du Groupe et plus encore sur celui du dividende. C'est pourquoi, plutôt que de bricoler une énième fois les variables de la formule de calcul, la CGT est la seule à demander une augmentation des constantes multiplicatrices afin que votre part dans la distribution des résultats soit réellement augmentée. Que pèsent actuellement les 100 millions de P+i face aux 1800 millions de dividendes ?

C'EST POUR QUI L'ADDITION ?

Bernardo Sanchez-Incera (BSI) est venu présenter la situation de la Société Générale devant le CCE, l'occasion pour la CGT de l'interpeller pour savoir qui va payer l'addition de la transaction de près d'un milliard d'euros sur le fonds souverain libyen et des éventuelles amendes à venir. «*La banque*» – a-t-il répondu. Le directeur des relations sociales a même ajouté que les litiges faisaient partie de la vie intégrante de l'entreprise. Nous leur avons rappelé qu'après l'affaire Kerviel, la Direction avait déclaré que les salariés n'allaient pas en faire les frais et avait procédé à une augmentation de capital afin de faire payer les actionnaires. BSI nous a répondu que la situation n'était pas identique. L'affaire Kerviel était une situation exceptionnelle et totalement inattendue avec des montants énormes. Aujourd'hui, c'est moins grave selon lui. La Direction a provisionné des sommes conséquentes dans les comptes. Et «*c'est la banque qui va payer*». En l'occurrence, «*la banque, c'est nous !*» avons-nous rétorqué, bien conscients que la Direction va chercher à récupérer l'argent perdu d'un côté en pressurant davantage les salariés ... Pas d'austérité en revanche pour la rémunération des responsables de la banque...



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél: 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

